



# École Multi-Arts de Rosemont

3535 boul. Rosemont, Montréal, Qc H1X 1K7 (514) 376-5740

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

## OPTION MUSIQUE - HARMONIE

ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Nom de famille de l'élève: \_\_\_\_\_

Prénom de l'élève: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone de l'élève : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

L'élève a-t-il déjà suivi des cours de musique ?      oui                                       non

**Si oui,**      depuis combien de temps ?      \_\_\_\_\_

à quel endroit ?      \_\_\_\_\_

quel instrument ?      \_\_\_\_\_

nom du professeur ?      \_\_\_\_\_

Le nombre de places étant limité, nous choisirons les élèves parmi ceux qui font une demande d'inscription. Vous recevrez une confirmation écrite de notre décision.

Les élèves sélectionnés auront 5 périodes de musique par cycle de 9 jours intégrées à l'horaire et réparties de la façon suivante:

- ▶ 2 périodes de formation instrumentale avec des spécialistes (en remplacement des activités d'éveil)
- ▶ 3 périodes d'orchestre (en remplacement du cours d'art).

Le choix de l'instrument sera fait en fonction de l'intérêt de l'élève et des besoins de l'harmonie. L'harmonie est un orchestre constitué d'instruments à vent, de percussions et d'une basse électrique.

- |                                    |                    |                        |
|------------------------------------|--------------------|------------------------|
| ▶ Flûte traversière                | ▶ Trompette        | ▶ Tuba                 |
| ▶ Clarinette                       | ▶ Trombone         | ▶ Xylophone            |
| ▶ Clarinette basse                 | ▶ Basse électrique | ▶ Cloches d'orchestre  |
| ▶ Saxophone alto, ténor et baryton | ▶ Euphonium        | ▶ Batterie/Percussions |

Les cours sont donnés par des spécialistes. De plus, nous fournissons tous les instruments et donnons aux élèves l'accès aux locaux de pratique à compter de 14 h 45 ainsi que sur les heures de dîner. L'option musique se poursuit en 2<sup>e</sup> secondaire. L'inscription est valable pour 2 ans.

Les frais de l'option musique-harmonie pour l'année 2010-2011 seront de 360 \$. Selon le choix effectué lors de l'inscription, ces frais sont payables en entier le 15 septembre 2010 ou en dix versements mensuels égaux, du 15 septembre 2010 au 15 juin 2011.

**Par la présente, je fais une demande d'inscription à l'option musique.**

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève

\_\_\_\_\_  
Signature d'un parent

\_\_\_\_\_  
Date